Conseil central de la section H
PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU MÉDICOSOCIAUX ET DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

Ordre national des pharmaciens

DPC et formation

17 novembre 2026

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Pourquoi se former ?**
  - Maintenir et actualiser ses connaissances et ses compétences
  - Améliorer ses pratiques professionnelles
- **Bénéfices**
  - Patient
  - Santé publique

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Art R4021-4 CSP**
  - Obligation par période triennale
    - Se conformer à la recommandation de parcours pluriannuel de DPC de son conseil national professionnel
    - OU
    - justifier de son engagement dans une démarche de DPC comportant des actions de
      - Formation
      - Evaluation et amélioration des pratiques
      - Gestion des risques

        => au moins ⅔ ET au moins une dans les actions prioritaires

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Période 2023-2025**
  - Actions prioritaires
  - Communes à plusieurs professions
  - Spécifiques à la pharmacie
    - Pharmaciens d'officine et pharmaciens hospitaliers :
    - Orientation no 168 : Bilan de médication,
    - Orientation no 169 : Conciliation médicamenteuse,
    - Orientation no 170 : Plan pharmaceutique personnalisé,
    - Orientation no 171 : Entretien pharmaceutique.
    - Pharmaciens hospitaliers :
    - Orientation no 172 : Circuit des produits de santé radiopharmaceutiques : bonnes pratiques et prise en charge du
    - patient,
    - Orientation no 173 : Bonnes pratiques des préparations pharmaceutiques.

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Parcours pluriannuel proposé par l'ANDPC**
  - https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc
  - Mise à disposition d'une offre d'action et de programme DPC
  - En cohérence avec les orientations de la période triennale
  - Possibilité de faire valoir d'autres formations (ex Universitaires)
  - Conformité aux méthodes et modalités HAS

Développement professionnel Continu (DPC)

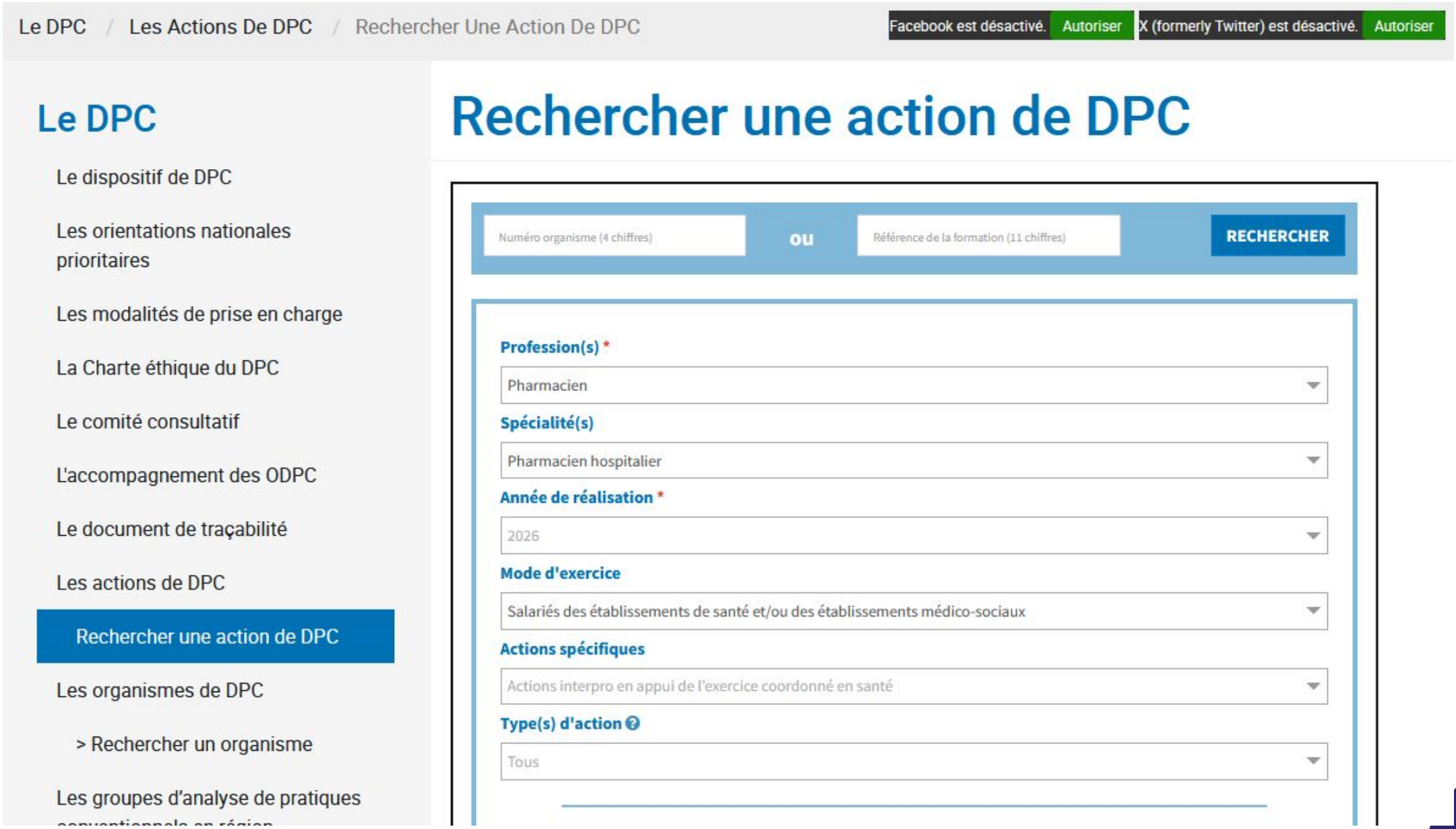

Développement professionnel Continu (DPC)

Afficher/masquer les critères de recherche

Modifier les critères de recherche
Nouvelle Recherche

Résultat(s) trouvé(s) : 196

Organisme	Titre	Description	
DOCFORMED docformed	Prescription de la vaccination	**Action :** Formation continue **Type :** Inter professionnelle **Format :** Non présentiel **Participants max :**	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME
HUTEAU Marie-eve	Structurer sa pratique éducative dans et hors programme ETP déclaré	**Action :** Formation continue Formation continue Formation continue **Type :** Inter professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 14	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME
ONCOTEACH oncotask	Nouvelles bonnes pratiques de préparation : Maitriser et appliquer les analyses de risque pour la réalisation des préparations pharmaceutiques	**Action :** Formation continue **Type :** Mono professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 20	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME
ONCOTEACH oncotask	Bon usage des antitumuraux et médecines complémentaires : identification des risques	**Action :** Formation continue **Type :** Mono professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 20	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME
ONCOTEACH oncotask	Nouvelles modalités thérapeutiques dans la prise en charge des douleurs rebelles en cancérologie	**Action :** Formation continue **Type :** Mono professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 45	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME
ONCOTEACH oncotask	Nouvelles bonnes pratiques de préparation : Résoudre les difficultés de mise en place au sein des unités de reconstitution des anticancéreux	**Action :** Formation continue **Type :** Mono professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 45	VOIR ACTION DE DPC FICHE ORGANISME

Développement professionnel Continu (DPC)

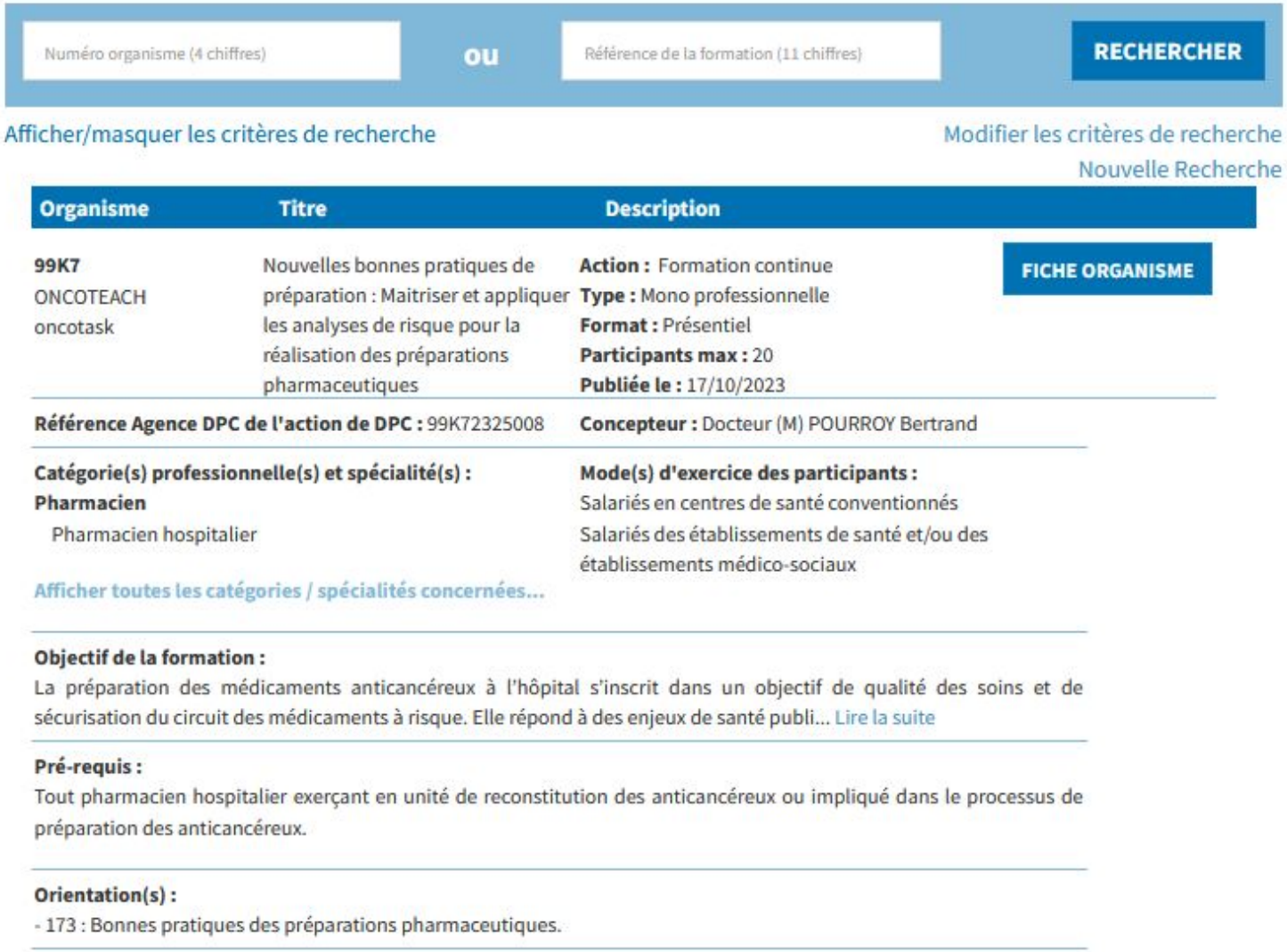

Numéro organisme (4 chiffres) ou Référence de la formation (11 chiffres) RECHERCHER

Afficher/masquer les critères de recherche

Modifier les critères de recherche
Nouvelle Recherche

Organisme	Titre	Description	
99K7 ONCOTEACH oncotask	Nouvelles bonnes pratiques de préparation : Maitriser et appliquer les analyses de risque pour la réalisation des préparations pharmaceutiques	**Action :** Formation continue **Type :** Mono professionnelle **Format :** Présentiel **Participants max :** 20 **Publiée le :** 17/10/2023	FICHE ORGANISME

Référence Agence DPC de l'action de DPC : 99K72325008 **Concepteur :** Docteur (M) POURROY Bertrand

Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) :
Pharmacien
Pharmacien hospitalier

Afficher toutes les catégories / spécialités concernées...

Mode(s) d'exercice des participants :
Salariés en centres de santé conventionnés
Salariés des établissements de santé et/ou des établissements médico-sociaux

Objectif de la formation :
La préparation des médicaments anticancéreux à l'hôpital s'inscrit dans un objectif de qualité des soins et de sécurisation du circuit des médicaments à risque. Elle répond à des enjeux de santé publi... Lire la suite

Pré-requis :
Tout pharmacien hospitalier exerçant en unité de reconstitution des anticancéreux ou impliqué dans le processus de préparation des anticancéreux.

Orientation(s) :
- 173 : Bonnes pratiques des préparations pharmaceutiques.

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Parcours pluriannuel recommandé par le CNP**
  - https://cnppharmacie.org/parcours-dpc-du-cnp-pharmacie/
  - Enchainement des actions de
    - Formation
    - Analyse
    - Evaluation et amélioration des pratiques
    - Gestion des risques
  - Recommandation

    => 1 action de formation + 1 action EPP/GDR + 1 au choix / 3 ans

Développement professionnel Continu (DPC)

Catégorie de l'action	Action	Mode de validation *L'ensemble des attestations et autres documents pour valider le parcours sont à conserver par le professionnel, tant que le CNP Pharmacie n'a pas fourni une plateforme de dépôt*
Formation	Formation continue au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Formation continue dans le périmètre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales et des compétences attendues des pharmaciens	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Congrès - Symposium - Journeé d'etudes	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Test de lecture d'une revue professionnelle	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Formation universitaire dans le périmètre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales	Diplôme ou certificat de formation validé par l'université
	Formation à l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) de 40 heures	Diplôme ou certificat de formation validé par l'organisme de formation
	Revue bibliographique	Dossier (Bilan, CR, attestation de présence, résultats, nouvelle procédure de prise en charge)
	Formation à la maîtrise de stage universitaire	Attestation de formation signée par l'université
	Enseignement dans le cadre de parcours de formation de professionnels de santé	Attestation(s) de(s) organisme(s) de formation ou contrat de travail mentionnant le nombre d'heures d'enseignement (heures équivalentes TD) et le nombre de formations
	Direction et/ou jury d'une thèse d'exercice, mémoire de DES ou Master 2, thèse d'université	Copie de la 1ère page du manuscrit attestant la direction et/ou jury du travail rendu
	Jury de concours ou d'examens	Attestation de l'université ou composition des jury ou arrêté de nomination
	Travaux d'expertise	Attestation de participation à l'expertise
	Publications : rédaction et/ou révision d'articles avant publication	Références des publications
	Présentation de travaux scientifiques	Attestation de l'organisateur
	Investigateur/porteur d'un projet de recherche institutionnelle ou établissement de santé	Attestation de l'établissement porteur
	Action libre proposée par un pharmacien	Attestation de l'action mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Programme intégré avec action de formation continue au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Programme intégré avec action de formation continue	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Simulation en santé	Fiche d'aide à la progression, Attestation de présence aux sessions de simulation et Bilan individuel d'activité

Développement professionnel Continu (DPC)

Catégorie de l'action	Action	Mode de validation *L'ensemble des attestations et autres documents pour valider le parcours sont à conserver par le professionnel, tant que le CNP Pharmacie n'a pas fourni une plateforme de dépôt*
Qualité des pratiques et gestion des risques	Evaluation des pratiques professionnelles au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Gestion des risques au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Évaluation des pratiques professionnelles dans le périmètre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales et des compétences attendues des pharmaciens	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Amélioration des pratiques organisées au sein des établissements de santé, structure d'exercice coordonnée ou établissements pharmaceutiques	Attestation de la structure
	Démarche qualité à l'officine	Attestation d'auto-évaluation de l'Ordre des pharmaciens ou de l'organisme certificateur
	Encadrement professionnel : maître de stage ou maître d'apprentissage	Attestation de réalisation du stage signée par l'université ou du contrat d'apprentissage validé
	Participation à l'élaboration de parcours de santé et d'études de cas en exercice coordonné et protocolé d'une équipe pluri professionnelle de soins en ambulatoire	Attestation de la structure
	Participation à l'élaboration interprofessionnelle d'un programme d'ETP ou coordination d'un programme	Attestation de l'organisme ou du responsable du programme avec la validation d'une ARS
	Participation aux démarches de certification HAS d'établissement de santé sanitaire ou évaluation d'un établissement de santé médicaux social	Attestation de participation de l'établissement et l'attestation d'obtention de la certification de l'établissement
	Participation aux instances représentatives et décisionnelles de la pharmacie	Attestation du président de la structure
	Validation d'une démarche d'accréditation (en cours de construction)	Attestation du CNP Pharmacie - Cette action valide l'obligation triennale de DPC à elle seule
	Action libre proposée par un pharmacien	Attestation de l'action mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Action spécifique proposée par un pharmacien : Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité dans le cadre d'une démarche qualité	Attestation de réalisation de l'organisme commanditaire
	Action spécifique proposée par un pharmacien : AFGSU 2 et renouvellement	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 ou l'attestation de renouvellement
	Programme intégré avec action d'analyse de pratiques au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Programme intégré avec action de gestion des risques au titre de l'ANDPC	Attestation de formation (transmission automatique)
	Programme intégré avec action d'analyse de pratiques	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Programme intégré avec action de gestion des risques	Attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie
	Simulation en santé	Fiche d'aide à la progression, Attestation de présence aux sessions de simulation et Bilan individuel d'activité

Développer tinu (DPC)

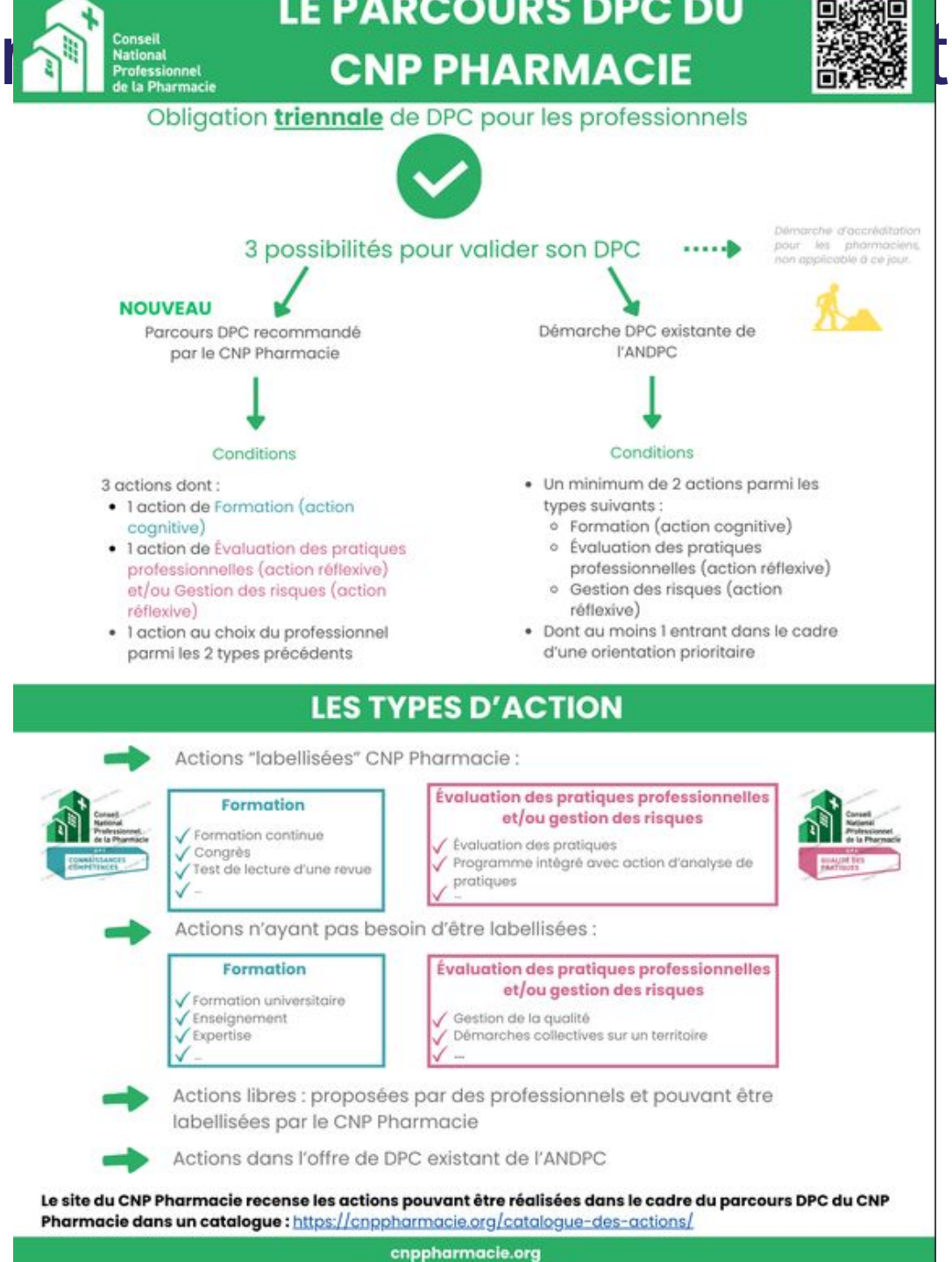

Développement professionnel Continu (DPC)

- **Déclarer**
  - Document de traçabilité unique par pharmacien
  - MonDPC
  - ww.agencedpc.fr/professionnel/

Développement professionnel Continu (DPC)



Développement professionnel Continu (DPC)

- **Déclarer**



Développement professionnel Continu (DPC)

- **Rôle de l'Ordre**
  - Vérifier que tout pharmacien inscrit au tableau s'est engagé dans une démarche de DPC
  - Contrôle des actions réalisées par période triennale
    - Extraction automatique depuis MonDPC (sept 2026)
    - Vers le compte e-pop
  - Validation par les conseils centraux ou sanctions vis à vis d'un manquement aux obligations professionnelles
  - Page dédiée site de l'Ordre avec FAQ

Développement professionnel Continu (DPC)

- **A venir**
  - Nouvelle période 2026-2028
  - Disparition de l'ANDPC
  - Demande arrêt d'obligation DPC (PLFSS)

=> relais par le dispositif de certification périodique des professionnels de santé

Certification périodique des professionnels de santé

- **Définition**
  - Procédure indépendante de tout lien d'intérêt permettant, à échéance régulière au cours de la vie professionnelle, de garantir le maintien des compétences, la qualité des pratiques professionnelles, l'actualisation et le niveau des compétences.
  - Pour toute profession de santé à Ordre
  - Référentiel CNP Pharmacie

Certification périodique des professionnels de santé

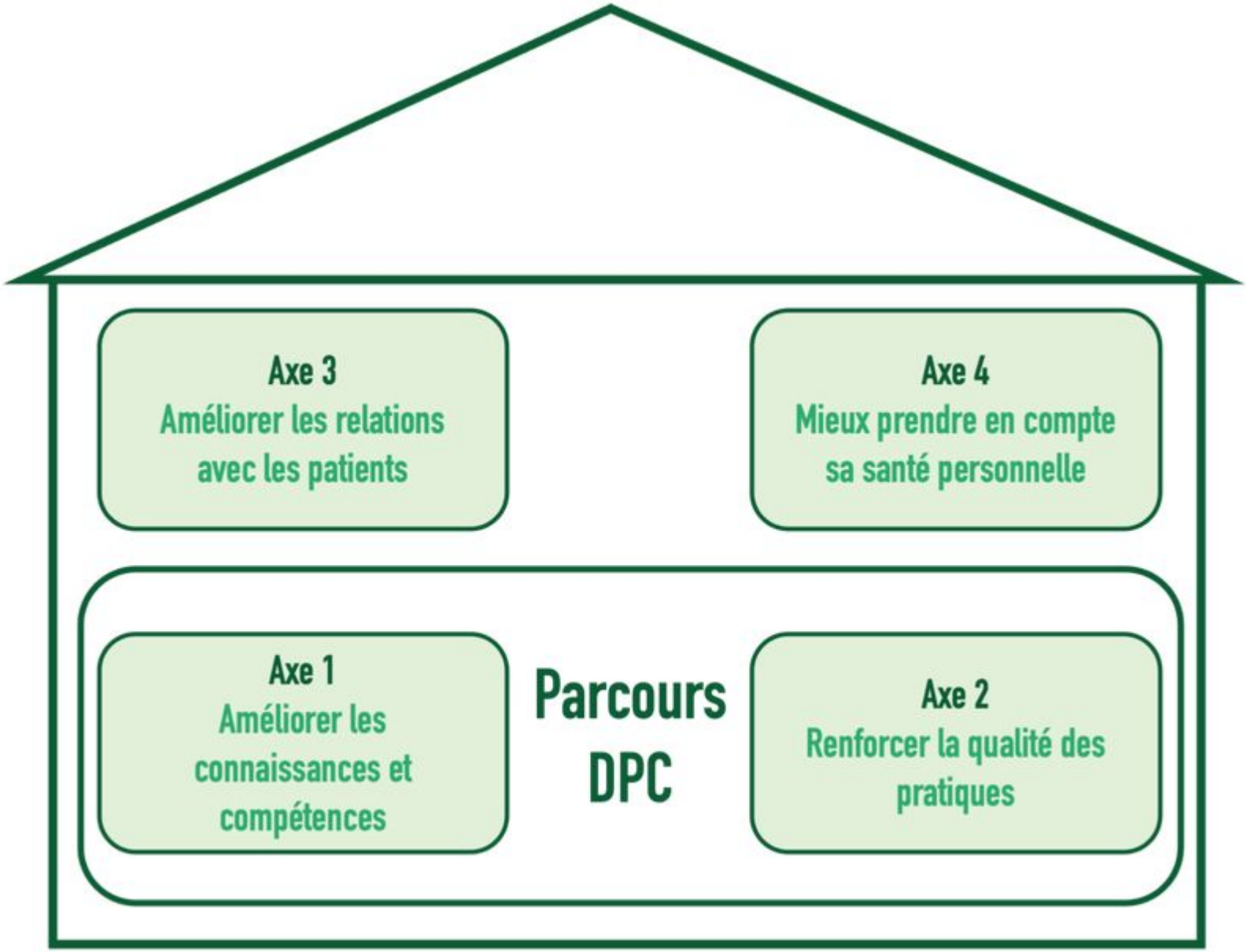

Certification périodique des professionnels de santé

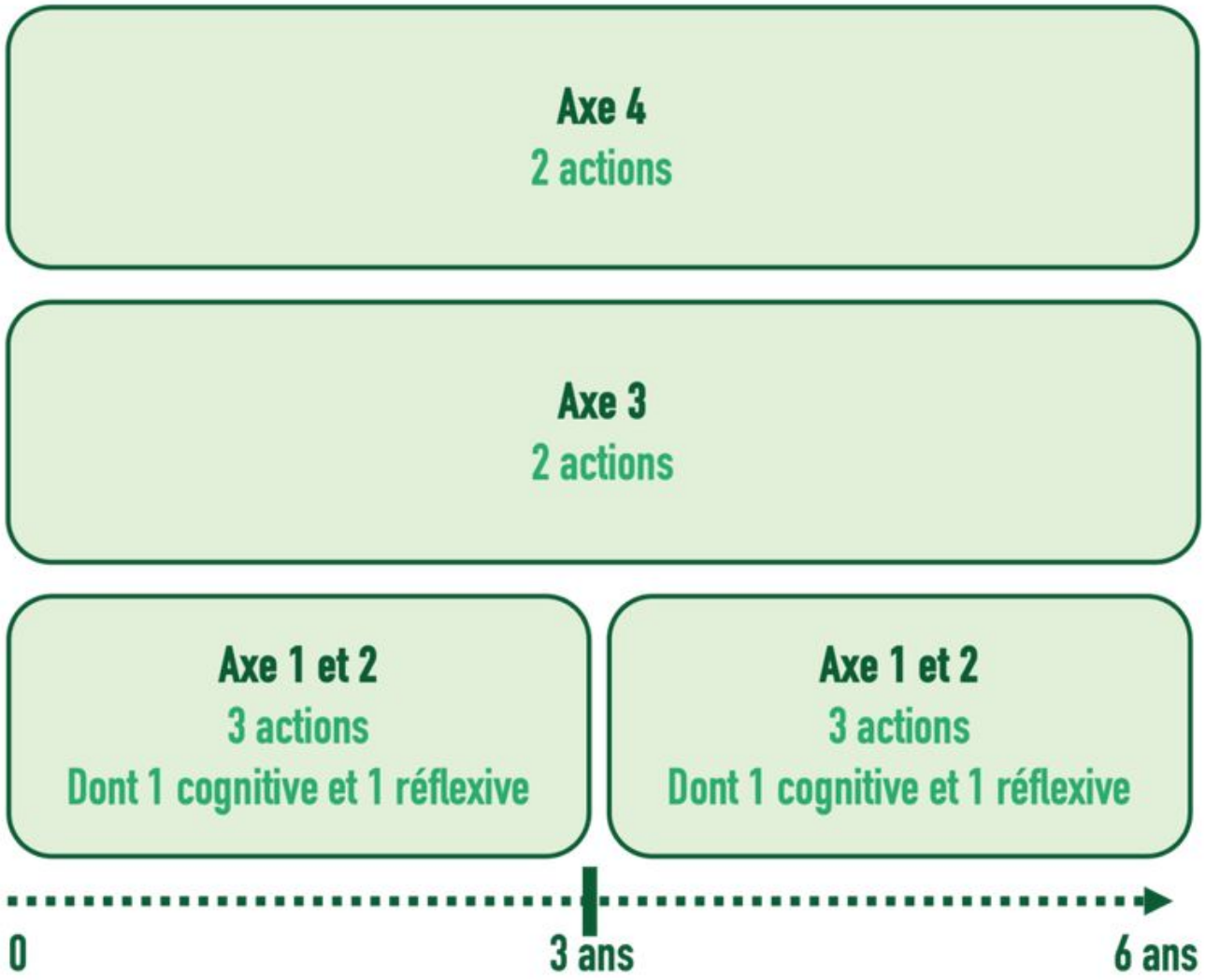

Certification périodique des professionnels de santé

- **Processus certification**
  - Depuis 2023 (susceptible d'être décalée)
  - Actions de formation et d'évaluation des pratiques professionnelles réalisées par la pharmacien
  - Enregistrement sur "Ma Certif' Pro Santé" (ANS)
    - Compte individuel personnel
  - Transmission automatique à l'Ordre
  - Contrôle par le conseil central H
    - Validation
    - Mesures d'accompagnement (CNP) / sanctions (CCH)

Certification périodique des professionnels de santé

- **Questions**

MERCI !

Ordre national des pharmaciens

Conseil central de la section H
PHARMACIENS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU MÉDICOSOCIAUX ET DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS

H

Philippe BENOIT
06 66 37 38 04

pbenoit@ordre.pharmacien.fr